



SOCIAL

Éditorial

## Bonnes résolutions !

Plus que jamais, en cette rentrée scolaire 2007, la CCO est sur tous les fronts. Coups de marteau et bruits de chantiers résonnent aux 4 coins de l'agglomération. L'avenir est en marche et se matérialise dans chaque nouvelle idée formulée, dans chaque nouveau service proposé, dans chaque nouveau chantier lancé.

Entre l'ouverture du Foyer Jeunes Travailleurs, le 25 juin dernier, qui a fait figure d'éclaircie dans le ciel plutôt encombré du logement, le lancement des travaux du bassin d'orage de la Vannerie, la signature d'un Contrat Territorial Unique avec la Région et la mise en place de nouveaux moyens de collecte dans le centre-ville des Sables d'Olonne, l'été communautaire a été bien rempli !

Les mois à venir s'annoncent tout aussi chargés. La mise en fonctionnement de la station d'épuration du Petit Plessis va marquer la fin du plus grand chantier jamais lancé par la CCO. D'autres dossiers vont suivre à l'image de la création du futur Pôle Santé. Parce que chaque malade a le droit à des soins adaptés, nous nous faisons un devoir de favoriser la création de cette nouvelle infrastructure.

Il faut encore citer l'achat d'un terrain destiné au lycée professionnel Tabarly, l'agrandissement - très attendu - de l'École de Musique, la constitution d'une réserve foncière et tant d'autres sujets présentés dans ce numéro. Rentrée oblige, nous vous proposons également de découvrir ou redécouvrir au fil des pages la plupart de nos services à travers une série de « bonnes résolutions ». C'est avec et pour vous que nous travaillons et avançons.

Le bureau de la CCO

## Le Spi : cap sur le logement

Depuis le 25 juin dernier, le Foyer Jeunes Travailleurs (FJT) Le Spi s'est lancé dans la course au logement. Petit tour du propriétaire.

Jusqu'à présent, sur le Pays des Olonnes, trouver un appartement à un prix abordable sans CDI en poche relevait du parcours du combattant. Désormais, les 16-25 ans ont la possibilité de se tourner vers Le Spi. Entièrement neuve, cette structure propose 58 logements meublés allant du studio au T1 bis. Précision importante : les locataires, qu'ils soient stagiaires, saisonniers, jeunes en CDD ou à la recherche d'un emploi, bénéficient, dès le premier mois, de l'APL (Aide financière Personnalisée au Logement).

Pour que le FJT sorte de terre, de nombreux partenaires ont conjugué leurs efforts. Un vrai travail d'équipe ! La CCO a fourni gratuitement un terrain de 10 874 m<sup>2</sup> situé 128 rue des Plesses au Château d'Olonne et L'Office Public des HLM a présidé à la construction du bâtiment avant d'en confier la gestion à EscalesOuest. De nombreux partenaires ont également apporté aide, conseils et subventions (État, Région, Département, Caisse d'Allocations Familiales, COVECOL\*).

### De multiples services

Après 17 mois de travaux (janvier 2006 à juin 2007), Le Spi a ouvert ses portes au tout début de l'été. Les professionnels du tourisme et les chefs d'entreprises ont apprécié ! Et les premiers locataires sont séduits. Il faut dire que, vaste et spacieux, le Foyer Jeunes Travailleurs offre plus que de simples locations. Entre les abris vélos et motos sécurisés par badge magnétique, la laverie en libre accès, les kiosques d'activités (TV, multimédias informatiques et internet,

photocopies, presse, gym...), les informations sur l'emploi, la santé et le logement, les permanences d'organismes divers (CAF, ASSEDIC, ANPE...) et les salles de réunion, tout a été pensé pour faciliter la vie des locataires.

Sans compter le soutien apporté par EscalesOuest à ses résidents. Chaque jeune qui le désire peut être accompagné dans ses démarches administratives et sa recherche de logement par Gaëlle ROY, animatrice du « Spi ». Le FJT n'est en effet qu'une étape sur la route de l'insertion socio-professionnelle. Après la navigation en équipe vient le temps de la navigation en solitaire ●

\* Créé en 1954 sur l'initiative d'employeurs de Vendée, le COVECOL accompagne depuis plus de 50 ans les entreprises de Vendée dans leur démarche d'aide au logement des salariés.

### Pratique

- Renseignements : 02 51 22 23 98
- Loyers des appartements (toutes charges comprises) :  
26 studios (21 m<sup>2</sup>) : 350 € ; 28 T1 (31 m<sup>2</sup>) : 420 € ;  
4 T1 bis (38 m<sup>2</sup>) 450 € (pour 2 personnes)
- Ouverture : toute l'année
- Public reçu : jeunes de 16 à 25 ans (jeunes travailleurs, saisonniers, stagiaires, apprentis, jeunes en recherche d'emploi...)

### A U S O M M A I R E D U N U M É R O

Économie



2

Un 9<sup>e</sup> partenariat pour la CCO et la CMA

Budget



3

Économiquement votre

Environnement



4

Collecte new look

Aménagement



6

La signalétique en détails

Social



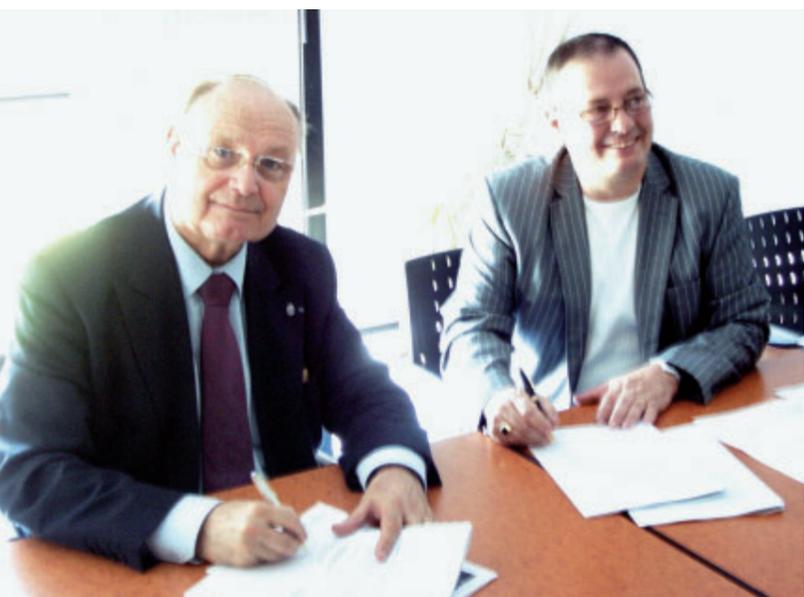
7

CAJ, skate et pédagogie

CCO et Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée

# Un 9<sup>e</sup> partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

On ne change pas une équipe qui gagne : le 17 avril dernier, la CCO et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée (CMA 85) ont reconduit leur convention de partenariat... pour la 9<sup>e</sup> fois. Retour sur une collaboration qui dure depuis 10 ans et a d'ores et déjà porté ses fruits.



Second secteur de Vendée pour le nombre d'entreprises artisanales, le canton des Sables d'Olonne a décroché la première place dans la catégorie créations et reprises d'entreprises. Un succès qui s'explique en partie par les nombreuses actions proposées dans le cadre de la convention CCO/CMA 85. Sur le Pays des Olonnes, toute entreprise qui le désire peut être soutenue et conseillée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Certains services sont gratuits, d'autres proposés à des coûts concurrentiels. Les dispositifs mis en place varient selon l'âge et l'évolution des entreprises. Aux porteurs de projets qui désirent

lancer ou reprendre une affaire, la CMA 85 propose une étude financière ainsi qu'un stage de 2 semaines d'accompagnement à la création/reprise d'entreprises. Les jeunes entreprises dont l'impératif premier est de perdurer et d'accroître leur rentabilité peuvent, quant à elles, recevoir des conseils personnalisés. Il en est de même pour les artisans qui se sont lancés dans la conquête de nouveaux marchés ou qui désirent commercialiser de nouveaux produits. Enfin des experts en transmission d'entreprises peuvent apporter des réponses sur la valeur financière des sociétés.

## Deux nouveaux services

A côté de ces services, la CCO et la CMA 85 vont lancer deux nouvelles actions. Il sera désormais possible de découvrir en quelques clics les locaux professionnels vacants sur le Pays des Olonnes grâce à une base de données régulièrement actualisée et consultable en ligne.

## Des prêts à taux 0

Seconde nouveauté : la création d'une plate-forme d'initiative locale - « Pays des Olonnes Initiative » - dont la vocation

est de soutenir l'investissement dans les petites entreprises. Cette structure, qui est une antenne de l'association ETIC85 (*Entreprises et Territoires Initiatives pour la Création*), accordera aux créateurs, repreneurs et chefs d'entreprises ayant moins de 6 mois d'activité, des prêts d'honneur à taux 0 sans garantie personnelle et un parrainage par un chef d'entreprises du Pays des Olonnes.

Avantage non négligeable, ces prêts d'honneur permettent de décrocher plus facilement des prêts bancaires qui sont la plupart du temps nécessaires. Le montant du prêt d'honneur ne peut en effet dépasser celui de l'apport personnel de l'artisan. Reste que ce nouveau service devrait durablement dopper l'investissement et favoriser la création de nouvelles entreprises. L'artisanat a de beaux jours devant lui au Pays des Olonnes ! ●

**Contact -Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée :**  
**Céline CACAULT - « Service Appui aux Entreprises et Territoire »**  
**Tél : 02 51 44 35 20 (La CMA assure une permanence tous les jeudis après-midi à la Pépinière d'Entreprises d'Olonne-sur-Mer. Entretiens sur rendez-vous.)**

**Contact « Pays des Olonnes Initiative » :**  
**Carine GEOFFROY - Pépinière d'Entreprises - Parc Actilonne BP 78 - 85340 Olonne-sur-Mer**  
**Tél : 02 51 96 88 88 - Fax : 02 51 96 87 24**  
**E-mail : [contact@pepiniere-olonne.com](mailto:contact@pepiniere-olonne.com)**

**RESOLUTION !**  
 Je lance ma propre entreprise.  
 Astuce : A la Pépinière d'entreprises, je peux trouver conseils et soutien.  
 Contact : 02 51 96 88 88

## brèves

### Terrains à vendre

Bien située et proposant de vastes terrains à des coûts très compétitifs, la zone des Plesses peut tout aussi bien accueillir des activités industrielles ou artisanales. 15 hectares sont encore en vente au prix de 15 € HT le m<sup>2</sup> pour l'extension sud et de 18,29 € le m<sup>2</sup> pour l'extension nord. A saisir !

Pour tout renseignement prendre contact avec Carine GEOFFROY au 02 51 96 88 88 ●



### Extension du Village d'Entreprises

Le Village d'Entreprises vient de doubler sa surface. Aux 4 ateliers créés en 2004, se sont ajoutés 2 ateliers de 300 et 450 m<sup>2</sup> et un ensemble de bureaux de 580 m<sup>2</sup> destiné aux Douanes. Coût de l'opération : 1 250 00 € HT. Une 3<sup>e</sup> tranche de travaux pourrait bientôt voir le jour ●

### Le coup de pouce du CTU

Avec la signature, en juillet dernier, d'un Contrat Territorial Unique (CTU) de 3 ans entre la Région et les Communautés de Communes des Olonnes et de l'Auzance et de la Vertonne, les élus vont pouvoir passer la 5<sup>e</sup> en matière d'aménagement du territoire. 19 actions en lien avec l'économie, l'environnement ou la solidarité, et atteignant un montant de 18 593 610 € HT ont d'ores et déjà été planifiées. Elles seront subventionnées à hauteur de 2 864 000 € HT par la Région, ce qui représente 15,4 % du montant total de l'investissement des communes et Communautés de Communes. Une belle reconnaissance de la qualité des projets présentés par la CCO !

Une lettre, entièrement consacrée au CTU, a été ou devrait bientôt être distribuée dans votre boîte aux lettres ●

## Objectif avenir !

C'est aujourd'hui que demain se dessine. Forts de cette conviction, les élus communautaires et un certain nombre de représentants de la société civile viennent de créer un Conseil de Développement des Olonnes. Présentation d'une structure qui voit loin.

À quoi ressemblera le Pays des Olonnes dans 10, 20 ou 50 ans ? Depuis quelques années, les études prospectives se multiplient. En 2004, le Syndicat Mixte lançait, à l'échelle du canton, un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et en 2006, la Communauté de Communes réalisait une étude intitulée « Les Olonnes 2020 ». Cette réflexion sur l'avenir du Château d'Olonne, d'Olonne-sur-Mer et des Sables d'Olonne a été menée par un certain nombre d'élus mais également par des représentants de la société civile : chefs d'entreprises, commerçants, membres d'associations ou de chambres consulaires, etc. Tous les sujets ont été librement abordés : tourisme, économie, environnement, agriculture...



Le bureau du « Conseil de Développement des Olonnes » est bien décidé à jouer un rôle actif sur l'agglomération. De gauche à droite : Miguel JONCHERE (directeur de Leclerc) ; Jean-Yves GRELAUD (maire d'Olonne-sur-Mer, vice-président de la CCO, conseiller régional) ; Xavier HOFFMANN (directeur du Casino des Pins) ; Joël GUERSENT (président de l'association « L'Orbestier »). Louis GUEDON (député maire des Sables d'Olonne, président de la CCO) siège également au bureau.

Pour ne pas rompre un dialogue fécond et générateur de dynamisme, les élus et les représentants de la société civile

ont désiré mettre en place une nouvelle structure participative. Quelques mois plus tard (le 18 avril 2007), le

Conseil de Développement des Olonnes était créé. Composé de 11 élus et 51 représentants de la société civile, ce « comité d'accueil du futur » participera aux différentes réflexions menées sur le territoire de la CCO et sera également force de proposition. Forger l'avenir du Pays des Olonnes plutôt que le subir : tel est l'objectif poursuivi ●

# Économiquement vôtre

**Les expressions sont trompeuses... A trop parler du « budget de la CCO » on oublie qu'il s'agit en réalité du « budget des habitants du Pays des Olonnes ». Comment la Communauté gère-t-elle les 95 millions d'euros alloués en 2007 à ses 42 148 habitants ? Quelle somme consacre-t-elle aux investissements ? Réponses en chiffres et en images.**



Plus « fourmi » que « cigale », la Communauté de Communes entend continuer à faire des économies et limiter ses dépenses de personnel et de fonctionnement. Une ligne directrice doublée en 2007 d'un impératif tout à la fois simple et complexe : optimiser la qualité et la quantité des services proposés en augmentant très peu la fiscalité. Un vrai casse-tête !

Les élus communautaires se sont donc mis au travail et, calculatrice à la main, sont parvenus à résoudre cette improbable équation. Résultats : si la Taxe Professionnelle Unique, versée à la CCO par les entreprises implantées sur son territoire, est passée de 15,84 à 16,03 %, l'augmentation votée est de 1,2 % au lieu des 2 % initialement prévus. Un effort important lorsque l'on sait que la TPU est la principale source de revenus de la CCO.

### La TEOM ne bouge pas

Du côté de la facture d'eau, la surtaxe d'assainissement a augmenté de 5 % ce qui a permis le financement de la nouvelle station d'épuration ainsi que d'importants travaux d'assainissement. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et la taxe transport, versée par les entreprises de plus de 9 salariés implantées sur le territoire de la CCO, sont, elles, reconduites à l'identique. Une excellente nouvelle pour le porte-monnaie du contribuable !

Multiple, les efforts de gestion ont pris des formes diverses. Dans le budget principal, la part des frais de personnel a connu une hausse maîtrisée puisqu'elle est passée de 3 317 092 € en 2006 à 3 519 950 en 2007 et celle de la gestion courante a été ramenée

de 4 762 955 à 4 208 370 €. Les emprunts ont également été féroce-ment discutés. Avec un taux de 3,60 % au lieu de 4,50 %, la CCO gagne 1 300 000 € (sur un emprunt s'élevant à 12 500 000 €). Et comme il n'est pas de petites économies, les dossiers papier utilisés lors des réunions communautaires ont laissé la place à un vidéo projecteur.

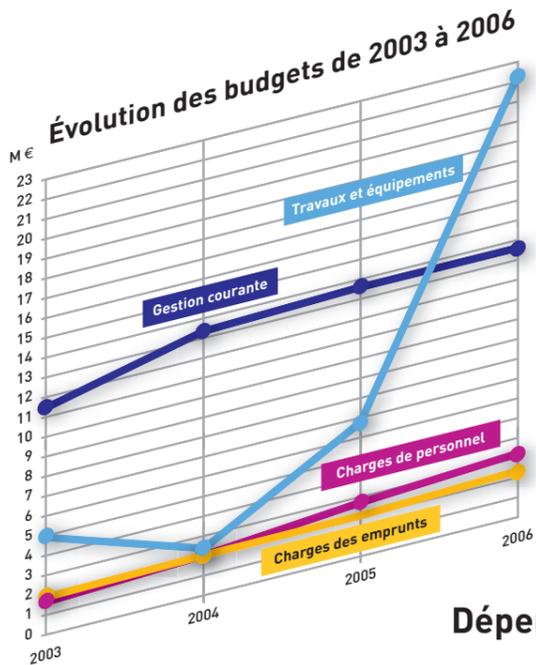
### Oui aux investissements

Les investissements se taillent par contre la part du lion et représentent 35 % des dépenses. Côté acquisitions foncières, la Communauté va mettre à la disposition de la Région un terrain sur lequel sera érigé le futur lycée Tabarly. Coût de l'opération : 1 700 000 €. Et comme la santé n'a pas de prix, 4 000 000 seront injectés dans l'aménagement de l'espace dévolu au

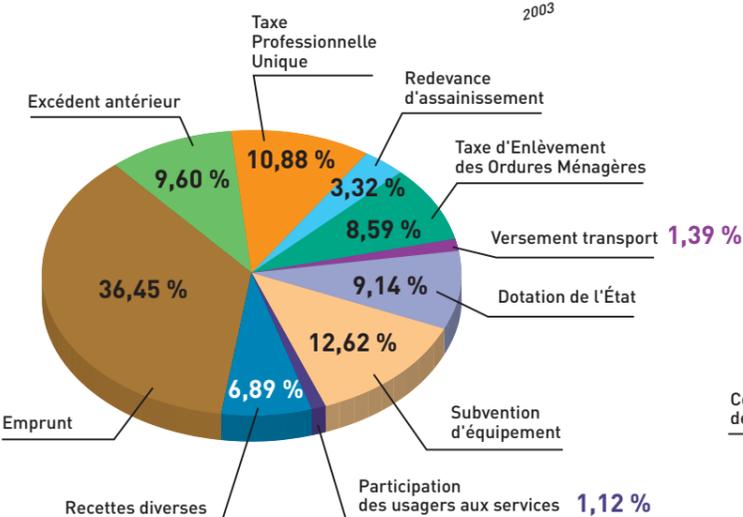
Pôle Santé. Enfin préparation de l'avenir oblige, une réserve foncière sera constituée pour un montant de 200 000 €.

Côté travaux, la CCO n'est pas non plus en reste. Sur divers points de son territoire, on creuse, construit et érige avec ténacité. Un investissement de 140 000 € va permettre de mener à bien l'agrandissement de l'École de Musique. 540 000 € sont destinés à la création du bassin d'orage de la Vannerie et 18 500 000 € sortiront des caisses de la CCO en 2007 pour financer la fin de la construction de la station d'épuration du Petit Plessis. Le plus grand chantier jamais entrepris par la Communauté arrive à son terme !

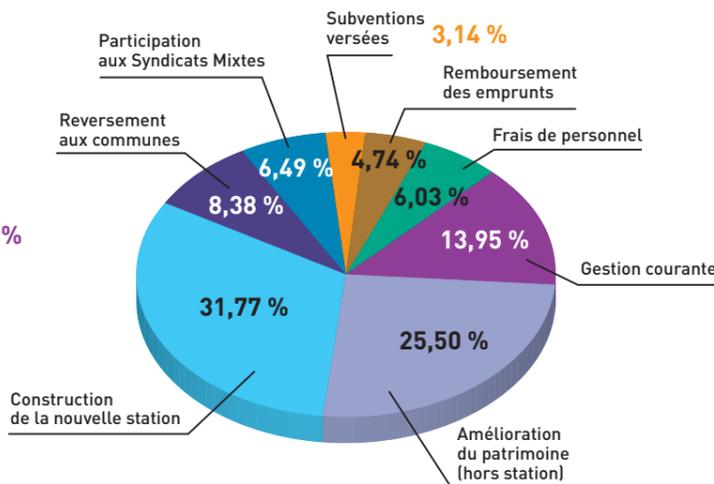
Pour ne pas avoir un train de retard, la CCO s'est également impliquée à hauteur de 1 114 000 € dans le projet de TGV Paris/Les Sables d'Olonne. La nouvelle machine devrait bientôt entrer en gare. Reste à évoquer les 331 418 € versés par la Communauté en faveur de l'engin de levage qui a pris ses quartiers, l'hiver dernier, sur le port de commerce et remplit d'ores et déjà toutes ses promesses en ouvrant d'intéressantes perspectives de développement aux entreprises de maintenance. Morale de l'histoire : les investissements sont l'avenir des « CCOlonnais » ! ●



### Recettes 2007



### Dépenses 2007



## Le porte-monnaie citoyen



**Petite enfance + Social et santé**

Petite enfance  
Gestion courante  
1 110 758 €  
Investissement  
160 643 €

Social et santé  
Gestion courante  
431 164 €

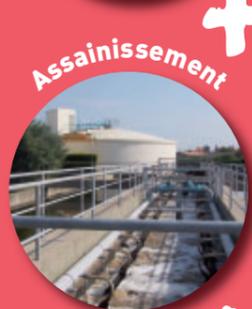
Investissement  
5 005 761 €



**Ordures ménagères**

Gestion courante  
5 516 869 €

Investissement  
431 209 €



**Assainissement**

Gestion courante  
5 160 040 €

Investissement  
37 073 730 €



**Transport**

Gestion courante  
1 168 154 €

Investissement  
118 901 €



**Culture et sport**

Culture  
Gestion courante  
818 560 €

Investissement  
1 505 140 €

Sport  
Gestion courante  
885 903 €

Investissement  
190 828 €



**Économie**

Gestion courante  
11 007 733 €

Investissement  
9 964 450 €



**Autres services**

Gestion courante  
11 285 853 €

Investissement  
3 033 765 €

**CCO = 95 millions d'euros**

Budget 2007

# Collecte new look

Au début de l'été, dans le centre ville des Sables d'Olonne, de nouveaux conteneurs ont fait leur apparition et les anciens bacs de regroupement ont adopté un nouvel habillage. Plus de propreté, de civisme et de modernité : tel est le triple but poursuivi par la CCO.

La propreté est l'affaire de tous. Pour que chaque Sablais ait à cœur d'en donner la preuve, la Communauté de Communes, en accord avec la mairie des Sables d'Olonne, a confié une enquête (menée auprès de 360 professionnels et de nombreux administrés)

et une étude au cabinet « Environnement et Solutions ». L'objectif était d'optimiser - avec l'aide et le soutien actif des représentants des professionnels - le système de collecte pour faciliter le tri dans le centre ville. Coût de l'opération : 400 000 €, étude et mise en place du nou-

veau système comprises. La CCO a fait le premier pas, les quelques habitants et commerçants qui ne respectent pas encore les règles du jeu devront faire le second... vers les colonnes de tri, les conteneurs enterrés, les bacs de regroupement et la déchetterie ! ●

## brève

### Des vêtements pour des emplois

Mini révolution dans le monde des vieux vêtements, de la maroquinerie et des tissus usagers. Depuis la rentrée, 16 points d'apport volontaire ont fait leur apparition sur le Pays des Olonnes. Les conteneurs ont été fournis par Euro Distribution Genesis Plus (EDG Plus), plus connue sous sa marque d'engagement pour le développement durable : Recyclaid. Cette société, qui œuvre dans le domaine de la réinsertion sociale (93 % de son personnel a connu la précarité et le chômage), recycle les vieux vêtements en les envoyant en Afrique ou en les transformant en chiffons d'essuyage et en matériaux isolants pour l'industrie automobile et le bâtiment. L'opération est complètement gratuite pour la collectivité. Avec EDG Plus, en jetant ses vieux vêtements on fait une bonne action ! ●

### Les sacs jaunes sont de retour !

A partir du 22 octobre, des ambassadeurs du tri passeront de foyer en foyer distribuer des sacs jaunes et des conseils pour mieux trier. L'opération se poursuivra sur 4 semaines. Les personnes absentes au moment de la visite des ambassadeurs pourront retirer des sacs jaunes dans leur mairie. Bon tri à tous ! ●



## Du problème...

Des bacs de regroupement réservés aux ordures ménagères mais qui se transforment en mini déchetteries. Les grandes règles du tri ne sont donc plus respectées.

Comme la propreté appelle la propreté, des abris bacs protègent désormais 26 bacs de regroupement.

Des totems ont fait leur apparition dans la ville. Véritables pense-bêtes, ils rappellent aux étourdis les grandes règles du tri.

## aux solutions

9 conteneurs enterrés de 4 m<sup>3</sup> sont à la disposition des professionnels et des habitants : sur le Port de pêche (3), Port Olona (2), la Chaume (3) et le cours Blossac (1).

Des sacs jaunes abandonnés sur le trottoir en dehors des jours de collecte. Mais que faire lorsque l'on est en vacances ou en week-end et que l'on est absent les soirs de collecte ?

Deux conteneurs enterrés (Port Olona + Port de Pêche) ont été installés ainsi qu'une colonne de tri (cours Blossac). Les 10 colonnes de tri déjà existantes ont été conservées.

Des bouteilles et des bocaux en verre qui débordent parfois des colonnes de tri.

6 conteneurs enterrés de 4 m<sup>3</sup> : (Port (3), Port Olona (2), la Chaume (1)) sont venus compléter l'ancien dispositif.

Des papiers qui sont parfois encombrants. Sur le port les colonnes de tri ne suffisaient plus.

1 conteneur enterré a élu domicile quai Franqueville.

Des cartons qui encombrant la rue et les bacs de regroupement. Les commerçants n'ont pas toujours assez de place pour les stocker et le modulaire installé rue de l'Eglise, près de Notre-Dame, ne suffisait plus aux besoins.

Une collecte en porte à porte, réservée aux professionnels, a lieu 2 fois par semaine (les mardis et vendredi soirs) dans le centre ville. Les professionnels de l'hyper centre bénéficient du modulaire rue de l'Eglise.

# L'école du TRI

Entre avril et juin 2007, les ambassadeurs du tri de la CCO sont allés expliquer les grandes règles du tri et de la collecte dans 13 classes du Pays des Olonnes. Nellie GALERNEAU, professeur de 30 élèves de CM1/CM2, à l'Ecole du Centre, aux Sables d'Olonne a accepté de revenir sur leur intervention.

### Les enfants étaient-ils déjà sensibilisés à la collecte et au tri ?

Avant la visite des ambassadeurs, nous n'avions pas encore eu l'occasion d'aborder en classe ces questions. Un élève avait cependant présenté un exposé sur la pollution et nous avions également reçu un employé d'EDF. Tous ces thèmes sont étroitement liés et per-

mettent aux enfants de prendre peu à peu conscience de l'impact de leurs gestes quotidiens sur l'environnement.

### Qu'avez-vous pensé de l'intervention de l'ambassadeur du tri ?

Lorsqu'un intervenant extérieur se déplace, l'intérêt des élèves est immédiatement suscité. Leur emploi du



temps habituel est modifié et ils se sentent interpellés. Personnellement, j'utilise ces interventions comme des introductions précieuses qui me permettent ensuite de surfer sur la vague et de développer certains sujets.

### Etes-vous prête à réitérer l'expérience ?

Tout à fait ! Quand on est mordu de voile comme moi et que l'on pratique un sport proche de la nature, les questions liées à l'environnement sont essentielles. Cette année notre classe a suivi le parcours du Skipper David Lefebvre, benjamin de la route du Rhum en 2006. Son ancien sponsor, KNAUF, spécialisé dans la création de matériaux pour le bâtiment, nous avait proposé de participer à son opération « Noël blanc ». L'objectif était de collecter du polystyrène que KNAUF utilise ensuite dans la confection de cloisons en contreplaqué. Après l'intervention de la CCO, je crois que nous nous lancerons dans l'aventure si KNAUF et David sont à nouveau partenaires en 2008 et nous proposons de participer à l'opération ! ●

# Au fil de l'eau épurée : 3<sup>e</sup> épisode

Maintenant que les réseaux de transfert et de rejet sont achevés, tous les réseaux mènent à la station d'épuration du Petit Plessis ou sur le site de l'émissaire en mer, Anse du Vieux Moulin. Reste à renforcer et réhabiliter des postes de refoulement et à poursuivre la mise en séparatif des réseaux d'assainissement.



Le clarificateur avant son immersion.

**RESOLUTION 3**  
Je ne jette pas de produits toxiques dans mon lavabo (peinture, solvants...)  
Astuce : A la déchetterie des Fontaines les produits toxiques sont récupérés gratuitement.  
Adresse : Chemin de Chaintrelonge ; OLONNE-SUR-MER  
Tél : 02 51 23 86 05

Côté station d'épuration du Petit Plessis, la mise en service se fera graduellement. Les premiers essais auront lieu en octobre. Les postes de refoulement seront ensuite branchés un à un sur la nouvelle structure. Courant novembre, l'heure de la retraite aura définitivement sonné pour la station de la Sablière. La station du Petit Plessis prendra définitivement le relais. Ce sera la fin d'une aventure qui aura duré 2 ans (octobre 2005 à octobre 2007) et coûté 39 millions d'euros. Rendez-vous au prochain numéro pour une présentation détaillée de la nouvelle station ! ●

## Plongée dans les bassins d'orage

Qui dit « forte urbanisation » dit « imperméabilisation du sol » et donc « augmentation des risques d'inondations ». Pour parer au problème, la CCO a lancé un ambitieux programme de lutte contre les inondations. Promenade autour des bassins d'orage déjà créés ou en cours de construction.

Extension de la ville oblige, la Communauté de Communes s'est penchée, il y a maintenant plus de 15 ans, sur le problème des inondations. Si en ce domaine le risque zéro n'existe pas,



Le bassin de la Gobinière par temps sec...



... et par temps humide.

il est possible de prendre un certain nombre de mesures. Deux études ont donc été confiées, en 1985 et 2000, au cabinet SAUNIER TECHNA et un vaste programme de réduction des risques a pu être établi. Trois grandes mesures ont été préco-

nisées : l'augmentation de la capacité de pompage du poste de relèvement des eaux pluviales de la Cabaude, le recalibrage du ruisseau de la Maisonnnette ainsi que la réalisation de 5 bassins d'orage à ciel ouvert et à sec. Le dossier a suivi son cours et il ne reste

plus à réaliser que 3 bassins. Commencé au mois de juin, le bassin de la Vannerie, à Olonne-sur-Mer, devrait être achevé en octobre. L'ouvrage fera 2 400 m<sup>3</sup> soit la contenance de 16 000 baignoires de 150 L. Entièrement financée par la CCO l'opération s'élève à 221 162 € ●

### Les 5 bassins d'orage de la CCO

#### LA MERINIÈRE

Sur la commune d'Olonne-sur-Mer  
Création en 2002

- Type : bassin à sec
- Dimensions : 200 m X 60 m
- Capacité : 10 000 m<sup>3</sup>
- Caractéristiques : étanchéité du corps de digue assurée par géomembrane posée en sandwich entre deux géotextiles
- Coût : 653 000 € TTC (acquisitions foncières + maîtrise d'œuvre + travaux)

#### LES GENETS

Sur la commune d'Olonne-sur-Mer  
Création dans les années à venir  
Bassin à sec qui fera 1 800 m<sup>3</sup>

#### LA VANNERIE

Sur la commune d'Olonne-sur-Mer  
Lancement des travaux en juin 2007  
Fin prévue en octobre 2007

- Type : bassin à sec
- Capacité : 2 400 m<sup>3</sup>
- Coût : 221 062,61 € HT (acquisition 60 979,61 € HT + travaux 160 083 € HT)

#### LES FIGIERS

Sur les communes du Château d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer  
Création dans les années à venir  
Bassin à sec qui fera 2 700 m<sup>3</sup>

#### LA GOBINIÈRE

Sur les communes du Château d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer. Création en 2002

- Type : bassin à sec
- Capacité : 13 500 m<sup>3</sup>
- Hauteur stockage : 1,15 m
- Caractéristiques : Endigué avec les matériaux du site et étanché par géomembrane. Ensemble engazonné et ceint par une clôture en bois
- Coût : 321 000 € TTC (acquisitions foncières + maîtrise d'œuvre + travaux)



# La signalétique en détails

Fin juillet, 6 voiles bleues de 5 m ont fait leur apparition sur le Pays des Olonnes. Elles invitent les habitants à se lancer dans une vaste course à l'orientation. Leur mission : signaler aux automobilistes, aux transporteurs et aux passants l'entrée des pôles d'activités. Novatrice et ambitieuse la nouvelle signalétique mise en place par la CCO a été créée par le cabinet nantais « un.sens » avant d'être réalisée et posée par « 44 enseignes », société implantée à la Chapelle-sur-Erdre. Présentation détaillée de ce mobilier urbain fortement identitaire.

**RESOLUTION 4**  
Je SCOTE et m'implique dans le projet de territoire.  
Astuce : Je participe activement à l'enquête publique organisée dans le cadre du SCOT.  
Contact : Besoin de renseignements ? Contactez Lucile DEFOIS à la CCO.  
02 51 23 84 40

## Lieux d'implantation

- Pôles d'activités Les Plesses/Les Lauriers au Château d'Olonne (3 mobiliers)
- Pôles d'activités Gloriets/Fruchardières (1 mobilier)
- Pôle d'activités Actilonne (1 mobilier)
- Port Olona (1 mobilier)

En novembre et décembre, les CCOlonnais découvriront une nouvelle déclinaison de ce mobilier unique et original. 6 voiles de 2,50 m seront installées pour signaler les différentes entrées du centre-ville des Sables d'Olonne et une autre de 5 m viendra compléter le dispositif déjà mis en place sur Port Olona. Affaire à suivre !



Les voiles qui seront installées dans le centre ville des Sables d'Olonne sont 2 fois plus petites que celles des pôles d'activités.

### Vous êtes ici !

Grâce au nom du pôle d'activités, l'automobiliste peut immédiatement se repérer.

### Entreprise : qui es-tu ?

Les entreprises implantées sur les pôles d'activités sont répertoriées par rue. Cette liste sera régulièrement actualisée. Le code couleur des rues est également utilisé sur le plan en 3 D. Plutôt pratique !

### L'économie en 3 D

Sur le plan en 3 D, on peut repérer les principaux bâtiments et visualiser la rue recherchée.



### Une lumière dans la nuit

Éclairés pendant la nuit, les totems accueilleront, à l'aurore, les livreurs, etc. au Pays des Olonnes. Les derniers branchements vont être bientôt effectués.

### Des communes hautes en couleur

Un code couleur symbolise de façon schématique le territoire de chaque commune : le rouge pour Olonne-sur-Mer, le orange pour les Sables d'Olonne et le jaune pour le Château d'Olonne. Des couleurs chaudes qui rappellent celles du logo de la CCO et sont en harmonie avec la vocation d'hospitalité du Pays des Olonnes. Un arc de cercle blanc renvoie aux principales voies de circulation du Pays des Olonnes. Cette ceinture urbaine est également l'axe d'implantation des mobiliers posés.

### Bonjour la CCO !

En bas, à droite, le logo de la CCO rappelle discrètement aux passants qu'ils se trouvent sur le territoire de la Communauté de Communes.

## Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)

# Dernière ligne droite

Arrêté au début de l'été, le projet de Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) du canton des Sables d'Olonne entre dans sa dernière phase. Après 3 ans de réunions et de concertation, les élus proposent un projet de territoire complet et ouvert sur l'avenir. Explications.



Garantir notre qualité de vie : tel est l'un des principaux objectifs poursuivis par le SCOT.

9 juillet dernier, à la Pépinière d'Entreprises : les élus du Syndicat Mixte du Canton des Sables d'Olonne valident le projet de SCOT \*. Pendant 3 ans, de grands objectifs en

matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, d'environnement, de loisirs, etc ont été définis. Aujourd'hui, un projet cohérent a vu le jour. Reste à obtenir la validation de l'ensemble des partenaires de la société civile.

Depuis le lancement de la procédure, le travail d'équipe a été privilégié et les associations ainsi que les Personnes Publiques Associées (Chambres consulaires, Direction Départementale de l'Équipement, ...) ont étroitement participé à l'élaboration du SCOT. Un dialogue fécond qui a permis de mieux cerner les besoins du Pays des Olonnes et de se projeter dans l'avenir.

### Un projet commun

Les habitants ont également été invités à s'exprimer sur le sujet via des réunions publiques ou en laissant un message ou une suggestion sur les « registres SCOT » des mairies et des Communautés de Communes des Olonnes ou de l'Auzance et de la Vertonne. Côté

information : 1 dépliant et 2 numéros de la lettre du SCOT « Avenir et Territoire » ont été distribués, 1 rubrique dédiée au Schéma de COhérence Territoriale créée sur le site Internet du Syndicat Mixte, plusieurs articles insérés dans Energie Océane et 2 expositions publiques organisées. \*\* Alors que le Schéma de COhérence Territoriale touche à sa fin, chacun peut encore s'impliquer dans cet ambitieux projet de société. Le dossier complet est consultable dans les mairies et Communautés de Communes et une enquête publique devrait être organisée entre la mi octobre et la mi novembre. Une occasion unique de s'exprimer

\* Dont le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le Document d'Orientations Générales (DOG). Ces documents sont consultable dans toutes les mairies et Communautés de Communes du Pays des Olonnes ainsi que sur le site Internet du Syndicat Mixte : [www.cantondessablesdolonnes.fr](http://www.cantondessablesdolonnes.fr)

\*\* Ces documents d'information peuvent être téléchargés sur le site du Syndicat Mixte.

## Ephéméride

### Mai 2004

Approbation du périmètre du SCOT qui correspond au territoire du Syndicat Mixte du Canton des Sables d'Olonne. Cet Etablissement Public Intercommunal regroupe les deux Communautés de Communes des Olonnes (le Château d'Olonne + Olonne-sur-Mer + les Sables d'Olonne) et de l'Auzance et de la Vertonne (l'île d'Olonne + Sainte Foy + Vairé).

### Automne 2005

Restitution du diagnostic qui analyse le territoire concerné et dégage les grands enjeux de développement.

### Été 2006

Choix du scénario de développement.

### Juillet 2007

Arrêt du Projet SCOT comprenant le rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ainsi que le Document d'Orientations Générales (DOG). Le PADD fixe les grands objectifs poursuivis et le DOG, qui possède une valeur juridique, prescrit les règles permettant la mise en pratique du PADD.

### Automne 2007

Enquête publique

### Janvier 2008

Approbation du SCOT

# CAJ, skate et pédagogie

Cet été, au Centre Animation Jeunesse (CAJ) d'Olonne-sur-Mer, l'installation d'un nouveau module de skate a mis le feu à l'asphalte. Entre les « flips », « slides » et autres figures les adolescents s'en sont donnés à cœur joie. Mais le skate est aussi un bon moyen de responsabiliser les jeunes. Explications.



«Contest» du 26 mai : arrêt sur images. En haut le nouveau module de skate.

« In » le skate ? La réponse est oui, si l'on en croit les jeunes qui pratiquent avec ténacité ce sport de glisse plutôt extrême. L'arrivée au CAJ d'un nouveau module « transfert plan incliné » n'est donc pas passée inaperçue. Choisi par les adolescents et Olivier Papon, animateur du Centre Animation Jeunesse, ce module sert de lanceur et permet de réaliser de multiples figures. Entièrement en aluminium, il sera plus facile d'entretien et plus résistant que les anciens modules en bois du skatepark. Un argument bien fait pour séduire les ados. Chaque année l'entretien du matériel s'étale sur 2 mois et demande entre 8 et 10 séances de nettoyage. Entre le ponçage, la peinture et le vernissage, les volontaires ne s'ennuient pas. Avantage de l'opération, elle permet de responsabiliser



## « Skate » que tu sais ?

Tout droit venu de Californie, le skate a été inventé en 1961 par deux surfeurs en mal de vagues. Très tendance en 1980, cette nouvelle discipline connaît une période creuse avant de revenir en haut de l'affiche à partir de 1988. Bientôt, le style skateur, qui se caractérise par le port de vêtements amples, s'impose comme une mode à part entière et devient un phénomène de société. Actuellement deux écoles s'affrontent : pour certains le skate est un art permettant de réaliser de belles figures, pour d'autres un sport. Si la question n'est toujours pas tranchée, le skate va bientôt acquérir ses lettres de noblesse : en 2008 il sera présent pour la première fois aux Jeux Olympiques dans la catégorie « rampe ». Une belle reconnaissance pour une discipline née dans la rue ●

les skaters et les incite à ménager leurs modules.

Les accrocs au roller ont également eu satisfaction puisqu'une barre de glisse de 6 m a fait son apparition. De quoi s'amuser, faire des figures sympas et... de belles chutes. Ces deux nouveautés qui ont coûté 13 000 € TTC à la CCO, sont utilement venues compléter le skatepark.

### Skate attitude

Très fréquenté, cet espace permet d'organiser des « contests » où viennent se mesurer les meilleurs skaters des environs. Le 26 mai dernier, bien que le soleil n'ait pas été au rendez-vous, 40 jeunes des Olonnes mais

aussi de la Tranche-sur-Mer, Talmont-Saint-Hilaire, Luçon et Fontenay le Comte ont répondu « présents » à l'appel. Une belle récompense pour les 10 adolescents qui ont passé 2 mois à organiser cette compétition.

Si Olivier PAPON a coordonné leur travail, ce sont les jeunes skaters qui ont pensé leur journée, rassemblé le matériel nécessaire, cherché des partenaires, trouvé des lots et réalisé l'affiche. Autant d'expériences utiles et enrichissantes pour ces adolescents qui se sont montrés particulièrement débrouillards et motivés. Le doute n'est plus permis, le skate est un sport... pédagogique ! ●

## RESOLUTION 5

J'élargis mon cercle d'amis.

- Pour les plus grands : Apéritif lecture « Les mots à la bouche »  
Renseignements : 06 17 25 37 99
- Pour les ados : (A) (Rue des Capucines ; OLONNE-SUR-MER ; 02 51 21 19 63)  
Cool Café (34 rue de l'Hôtel de Ville ; LES SABLES D'OLONNE ; 02 51 23 95 66)
- Pour les plus petits : Multi Accueil « Les Baigneurs »  
(Renseignements : 02 51 20 18 18)

## L'animation au féminin

Un animateur c'est bien, deux c'est encore mieux ! En juillet dernier, Virginie DELAUTRE est venue rejoindre Olivier PAPON au Centre Animation Jeunesse. Portrait d'une jeune femme aussi dynamique que sympathique.



C'est toute petite que Virginie DELAUTRE est tombée dans l'animation. Avec un papa animateur et une enfance très « colo », elle avait peu de chance de passer à côté du virus. A 17 ans, BAFA en poche, la jeune femme commence par travailler dans un centre de loisirs à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Elle s'occupe alors d'enfants de 7 à 11 ans et de pré ados. L'expérience dure 7 ans. Très appréciée, Virginie DELAUTRE est ensuite nommée à la direction de ce même centre de loisirs ainsi que d'un foyer de jeunes installé juste à côté. Pendant 4 ans et demi, elle occupe ce poste avant de rejoindre, en juillet dernier, le CAJ et l'équipe de la Communauté de Communes des Olonnes. Au Centre Animation Jeunesse, elle s'est fixée comme premier objectif d'attirer les jeunes filles. Gageons qu'elle parviendra rapidement à l'atteindre. Une présence féminine rassure en effet les adolescentes qui peuvent alors aborder des sujets qu'elles n'évoqueraient pas avec un garçon ●

Jeunesses Musicales de France

# Grandir en musique

Pour que chaque enfant puisse accéder à une salle de spectacle au cours de sa scolarité, l'association « Jeunesses Musicales de France » (JMF) offre des tickets gratuits aux CM1 et CM2 du Pays des Olonnes. Direction le monde de la musique.

Derrière le rideau, les artistes accordent leurs instruments. Petit frisson. Le spectacle va bientôt commencer et la magie opérer. Créées en 1941, les JMF (Jeunesses Musicales de France) sont bien implantées en France. Si la structure mère est basée à Paris, elle possède de nombreux relais aux niveaux régional, départemental et local. Un maillage serré qui lui permet d'être présente en province et de toucher un maximum d'enfants.

Quand l'art devient gratuit

Sur le territoire de la CCO, c'est Brigitte CHARRIER présidente de l'association et son équipe de 7 bénévoles qui sont chargés de sensibiliser les élèves de CM1 et CM2 à la musique vivante. Une mission dont ce petit groupe de convaincus s'acquitte avec zèle et dynamisme. Entre le choix des spectacles en avril (à partir d'une sélection établie par la structure mère), les contacts avec les enseignants, auxquels



les JMF fournissent une documentation détaillée pour préparer les élèves aux concerts, et l'organisation des spectacles, le travail ne manque pas ! Résultat : tous les ans, chaque classe de CM1 et de CM2 du Pays des Olonnes, assiste à 3 spectacles. Grâce à la subvention de 7650 € versée par la CCO, aucune participation financière n'est demandée aux parents des 900 enfants concernés. Reste aux petits spectateurs à se plonger, 1 h durant, dans l'univers musical d'un jeune artiste. « JMF Fort la musique » disent-ils en sortant ! ●

**RESOLUTION 6**  
Je mets un peu d'art dans ma vie.  
Astuce : Il n'est jamais trop tard pour se mettre à la musique.  
Contact : Conservatoire Intercommunal de Musique des Olonnes  
Rue de Verdun ; LES SABLES D'OLONNE ; 02 51 23 90 07

Programmation année scolaire 2007/2008

- 20 et 21 décembre  
Kaïdara Conte et musique traditionnelle malienne  
Théâtre de la Licorne  
Olonne-sur-Mer
- 4 et 5 février  
Histoires de Quercy  
Musique traditionnelle du pays d'Occitanie  
Auditorium St-Michel  
Les Sables d'Olonne
- 19 et 20 mai  
Reinhardt Jean-Baptiste dit Django Duo de guitare, jazz et musique tzigane  
Salle Calixte-Aimé Plissonneau  
Le Château d'Olonne

# Calendrier culturel

Services des affaires culturelles

Le Château d'Olonne : 02 51 23 88 08  
Les Sables d'Olonne : 02 51 23 16 60  
Olonne-sur-Mer : 02 51 95 23 47

Offices de tourisme

Le Château d'Olonne : 02 51 21 09 67  
Les Sables d'Olonne : 02 51 96 85 85  
Olonne-sur-Mer : 02 51 90 75 45

OCTOBRE

- L 1
- M 2
- M 3
- J 4
- V 5
- S 6
- D 7
- L 8
- M 9
- M 10
- J 11
- V 12
- S 13
- D 14
- L 15
- M 16
- M 17
- J 18
- V 19
- S 20
- D 21
- L 22
- M 23
- M 24
- J 25
- V 26
- S 27
- D 28
- L 29
- M 30
- M 31

12 octobre à 20h30  
La Bossa Fatata  
de Rameau  
Danse  
Les Atlantes

14 oct. à 15h  
Sloï et Kady Diarra  
Musique du monde,  
d'ici et d'ailleurs  
Théâtre de la Licorne  
au Havre d'Olonne

17 oct. à 20h30  
Les Musiciens  
du Louvre - Mikovitsky  
Musique classique  
Eglise Notre-Dame

19 oct. à 20h45  
Soirée Brassens :  
Tonton Georges Trio  
Et Yannick Le Nagard  
Musique  
Théâtre de la Licorne  
au Havre d'Olonne

20 oct. à 20h45  
Chansons caustiques :  
Sardo  
Musique  
Théâtre de la Licorne  
au Havre d'Olonne

24 oct. au 8 nov.  
Rencontres Cinéma  
Films, concerts, expositions,  
discussions  
Séances à 16 h, 18 h 15,  
20 h 45  
Salle Calixte-Aimé  
Plissonneau

NOVEMBRE

- J 1
- V 2
- S 3
- D 4
- L 5
- M 6
- M 7
- J 8
- V 9
- S 10
- D 11
- L 12
- M 13
- M 14
- J 15
- V 16
- S 17
- D 18
- L 19
- M 20
- M 21
- J 22
- V 23
- S 24
- D 25
- L 26
- M 27
- M 28
- J 29
- V 30

9 nov. à 20h30  
Peep Show dans les Alpes  
Théâtre régional  
des Pays de la Loire  
Théâtre  
Auditorium St-Michel

18 nov. à 17h  
« Y'a pas de quoi rire »  
Les Cousins  
Anthologie burlesque  
Théâtre de la Licorne  
au Havre d'Olonne

18 nov. à 19h30  
Le préjugé vaincu  
MCNN  
Théâtre  
Auditorium St Michel

23 nov. à 20h30  
Concert jazz ELIPE  
dans le cadre de jazz  
Tempo en Pays de la Loire  
Concert  
Salle Calixte-Aimé  
Plissonneau

24 nov. à 20h45  
Résister hier  
et aujourd'hui  
Projection et débat  
Théâtre de la Licorne  
au Havre d'Olonne

DÉCEMBRE

- S 1
- D 2
- L 3
- M 4
- M 5
- J 6
- V 7
- S 8
- D 9
- L 10
- M 11
- M 12
- J 13
- V 14
- S 15
- D 16
- L 17
- M 18
- M 19
- J 20
- V 21
- S 22
- D 23
- L 24
- M 25
- M 26
- J 27
- V 28
- S 29
- D 30
- L 31

1<sup>er</sup> déc. à 20h30  
Fanfara Jo Bithume  
Musique  
Les Atlantes

2 déc. à 17h  
Concert de Noël  
Chœur du Novea  
Musique  
Eglise d'Olonne-sur-Mer

9 déc. à 17h  
L'opéra de Tétières  
de Couperin  
Ensemble Galatée  
Musique baroque  
Eglise d'Olonne-sur-Mer

9 déc. à 20h30  
Faust  
Cartoon Sardines  
Théâtre cinéma  
Auditorium St-Michel

11 déc. à 20h30  
Robin des Bois  
Théâtre  
Les Atlantes

14 et 18 déc. à 20h30  
Galerie sonore  
Musique du monde  
Théâtre de la Licorne  
au Havre d'Olonne

15 déc. à 20h30  
Ensemble de bassons  
Musique classique  
Théâtre de la Licorne  
au Havre d'Olonne

16 déc. à 17h  
Orchestre d'Harmonie  
Musique classique  
Les Atlantes

20 déc. à 20h30  
Julien Clerc  
Chanson  
Les Atlantes

JANVIER

- M 1
- M 2
- J 3
- V 4
- S 5
- D 6
- L 7
- M 8
- M 9
- J 10
- V 11
- S 12
- D 13
- L 14
- M 15
- M 16
- J 17
- V 18
- S 19
- D 20
- L 21
- M 22
- M 23
- J 24
- V 25
- S 26
- D 27
- L 28
- M 29
- M 30
- J 31

12 jan. à 20h30  
Les Bonimenteurs  
Théâtre d'humour  
Auditorium St Michel

19 jan. à 20h45  
Les Whiggles  
Chanson humoristique  
Théâtre de la Licorne  
au Havre d'Olonne

19 jan. à 20h30  
Les Ballets Jazz  
de Montréal  
Danse jazz  
Les Atlantes

25 et 26 jan. à 20h30  
L'affaire de la rue  
de Lourcine  
Théâtre  
Les Atlantes

Vos contacts à la Communauté de Communes

Communauté de communes des Olonnes  
17 rue Nationale - 85109 Les Sables d'Olonne  
Tél : 02 51 23 84 40 - Fax : 02 51 32 02 87  
info@cc-olonnes.fr

Pépinière d'entreprises Tél : 02 51 96 88 88  
TUSCO Tél : 02 51 32 95 95  
Piscine des Chirons Tél : 02 51 32 53 58  
Déchetterie des Fontaines Tél : 02 51 23 86 05

Service de la collecte des ordures ménagères  
Tél : 02 51 23 86 05  
École de musique Tél : 02 51 23 90 07  
Médiateur du livre Tél : 06 17 25 37 99

Cool Café Tél : 02 51 23 95 66  
Centre Animation Jeunesse  
Tél : 02 51 21 19 63  
CLIC Tél : 02 51 21 49 10  
Multi Accueil Tél : 02 51 20 18 18

Sur le Web...

La Communauté de Communes des Olonnes anime un site internet où sont présentés tous ses services. [www.cc-olonnes.fr](http://www.cc-olonnes.fr)